

SOMMAIRE

1 CONTEXTE

2 NOS MOYENS
D'ACTION

3 NOS OBJECTIFS

4 CONCLUSION

1 CONTEXTE

Pour les activités ferroviaires, ETF et ses filiales prennent l'engagement de **limiter leurs impacts environnementaux**.

Ainsi nous avons pour objectif prioritaire de réduire de 40% nos émissions de CO₂ d'ici 2030 conformément aux ambitions du groupe.

Cet engagement sera tenu par le développement d'une culture opérationnelle qui fait de l'environnement une véritable proposition de valeur à l'égard de l'ensemble de nos parties prenantes.



2 NOS MOYENS D'ACTION

ETF a identifié 6 domaines principaux d'actions sur lesquels elle souhaite se distinguer tant dans l'implication que dans sa maîtrise :

- ▶ A La maîtrise de nos **EMISSIONS ENERGETIQUES**
- ▶ B La gestion des **DÉCHETS**
- ▶ C L'identification et le suivi de nos sites **ICPE**
- ▶ D La maîtrise de nos **EFFLUENTS**
- ▶ E La préservation de la **BIODIVERSITE**
- ▶ F L'identification et la maîtrise des **SITUATIONS D'URGENCE**

A MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



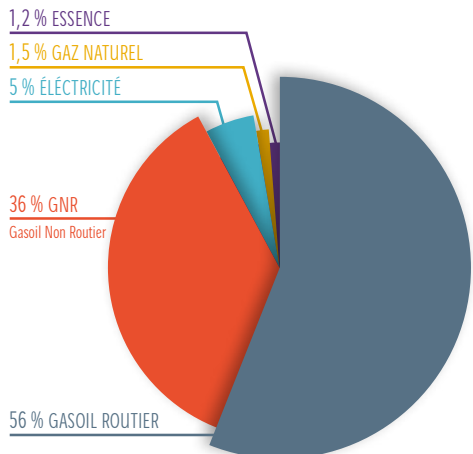
ETF met en place un **comité énergie** réunissant les directions Matériel, Travaux et QPE, afin d'aborder tous les aspects relatifs à nos émissions de CO₂.

Cela passe tout d'abord par une analyse de nos données énergétiques. A l'issue de ce diagnostic, le comité énergie a pour but de trouver des solutions pour tendre vers une **diminution ciblée de nos consommations**.

Sur chantier, la diminution de nos consommations passe par un **comportement vertueux** de tous les collaborateurs d'ETF (éco-conduite, arrêt des engins et véhicules en phase d'attente,...).

Cela passera par un changement de comportement individuel et managérial.

FACTURE ÉNERGÉTIQUE PAR TYPE D'ÉNERGIE





B GÉRER LES DÉCHETS



ETF s'engage à mettre en place des zones de tri de déchets. Pour chaque type de déchets (inertes, non dangereux et dangereux), **des bennes munies de signalétiques** seront installées au sein de nos agences et/ou de nos chantiers.

Une traçabilité pour tous types de déchets sera mise en place. Les bordereaux de suivi concernant les déchets dangereux et non dangereux seront conservés et alimenteront le registre de suivi des déchets de nos agences travaux.

Les chantiers en fin de réalisation, seront systématiquement nettoyés de tous les déchets. Ces derniers seront évacués vers des filières d'éliminations spécialisées.





LES DÉCHETS **INERTES** (DI)

Ils ne subissent aucune modification chimique, physique ou biologique susceptible de nuire à l'homme et à son environnement.



LES DÉCHETS **NON DANGEREUX** (DND)

Ils sont non toxiques mais pas inertes.



LES DÉCHETS **DANGEREUX** (DD)

Ils contiennent des substances toxiques ou nocives pour l'homme et l'environnement.

C IDENTIFIER ET ÉTABLIR UN SUIVI DE NOS SITES ICPE



ETF va réaliser un **diagnostic** sur l'ensemble de ses sites propres afin de renforcer notre maîtrise des aspects environnementaux et concentrer nos efforts sur les sites ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). L'objectif est que nos sites soient tous **conformes à la réglementation environnementale** en vigueur.

D MAÎTRISER NOS EFFLUENTS



ETF doit s'assurer de la conformité des rejets sur ses sites :

- ▶ En s'assurant que les **dispositifs de traitements** des eaux soient entretenus régulièrement.
- ▶ En effectuant tous les ans, des **analyses des eaux rejetées**.

Afin de prévenir tout déversement de produits dangereux, ETF s'engage à mettre en œuvre les dispositions suivantes :

- ▶ Le stockage des produits dangereux s'effectuera sur **rétection étanche**, d'un volume conforme à la réglementation et à l'abri.
- ▶ Intégrer à nos activités des dispositifs de prévention des pollutions (géotextiles, rétentions mobiles pour engins).
- ▶ Des **kits anti-pollution** seront disponibles à proximité de chaque zone à risque (sites ou chantiers).

E PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



ETF a identifié deux sujets de biodiversité sur lesquels il est indispensable de progresser :

- ▶ La mise en œuvre de **protection** lorsque les engins évoluent à proximité de végétation (arbres, plantes protégées...).
- ▶ Travailler en partenariat avec les maîtres d'ouvrage afin de proposer des actions adaptées au maintien de la biodiversité aux abords de nos chantiers.

F L'IDENTIFICATION ET LA MAÎTRISE DES SITUATIONS D'URGENCE



ETF peut faire face à plusieurs types d'incidents environnementaux auxquels notre entreprise doit répondre en mettant en place des **procédures** et des **moyens de prévention**.

Plusieurs situations d'urgence ont été identifiées :

- ▶ **Les pollutions accidentelles (hydrocarbures)**
- ▶ **Les incendies**
- ▶ **Les émissions de poussières**
- ▶ **Les nuisances sonores**



3 NOS OBJECTIFS

2019-2020

- ▶ Mise en place d'une veille réglementaire environnementale.
- ▶ Des investissements matériels ont été prévus afin de répondre à notre objectif de réduire nos consommations énergétiques.
- ▶ Déclinaison de notre politique environnementale dans toutes les structures.

2020-2021

- ▶ Chaque agence et grands chantiers feront l'objet d'audits environnementaux.
- ▶ Les visites mensuelles managériales intégreront des thématiques environnementales.
- ▶ L'implication de nos salariés doit passer par la **sensibilisation** et la **formation** aux différentes thématiques environnementales :
 - Pour tout nouvel arrivant dans l'entreprise, les règles environnementales d'ETF seront commentées au travers d'un livret d'accueil.
 - Périodiquement les collaborateurs d'ETF seront sensibilisés par le biais de 1/4h environnement ou lors des 5 premières minutes.
 - Les responsables travaux bénéficieront, durant leur parcours de formation, d'une sensibilisation aux sujets environnementaux.
- ▶ Chaque agence ou site sensible fera l'objet d'exercices de maîtrise de leurs situations d'urgence.
- ▶ L'ambition d'ETF est d'obtenir le certificat ISO 14001 pour l'ensemble de nos activités afin de pérenniser notre organisation et nos moyens.



4 CONCLUSION

ETF souhaite être un **acteur respectueux pour notre planète, notre entreprise mais également pour nos clients** concernant les sujets environnementaux de l'activité ferroviaire.

Il est de **notre devoir à tous, de nous engager** dans la protection de l'environnement en **modifiant nos comportements** et en **améliorant notre méthodologie de travail**.

Ces engagements porteront sur nos salariés mais également sur nos partenaires.





133, BVD NATIONAL
F-92500 RUEIL-MALMAISON

+33 (0)1 71 13 19 00
contact@etf.fr

ensemble @ VINCI 